

## **Des œuvres documentaires en Méditerranée : «Circulez... y'a tout à voir»!**

**Par Martine Viglione**, directrice générale du CMCA, directrice de la coordination Global Média France Télévisions,



**Biographie :** Martine Viglione, journaliste, dirige le Centre méditerranéen de la communication audiovisuelle, le CMCA, pour le compte de France Télévisions depuis 2006. Elle a dirigé auparavant France 3 Normandie, assuré la direction d'antenne et des programmes des chaînes Public Sénat, Régions. Elle a été rédactrice en chef de différentes éditions (sur LCI, à la rédaction nationale de France 3, de l'émission Nimbus pour Théophraste). Elle est, depuis janvier 2010, directrice de la coordination global média du groupe France Télévisions.

**Depuis des années, des œuvres documentaires circulent tant bien que mal d'une rive à l'autre de la Méditerranée. Que sont ces œuvres, comment sont-elles produites ? Comment arrivent-elles à être diffusées, tant au Nord qu'au Sud ? C'est un point de vue, une approche géographique, de la circulation des œuvres entre les deux rives, et thématique, à travers l'exemple du Prix international du documentaire et du reportage méditerranéen que propose ici le Centre méditerranéen de la communication audiovisuelle (CMCA) <sup>1</sup>, à travers la plume de sa directrice générale, Martine Viglione.**

De Marseille à la rive sud de la Méditerranée, quelques miles nautiques et un partage de couleurs, de paysages, de traditions, de valeurs culturelles, mais aussi parfois de tensions. Et là, de part et d'autre de cette mer, une vague numérique qui, loin d'effrayer, doit au contraire être le ciment d'une meilleure compréhension et d'un dialogue plus efficace entre les peuples des deux rives.

Quels sont les impacts de cette vague numérique, surtout en matière d'éducation, sur les publics les plus jeunes, très consommateurs de produits audiovisuels (plus de 40 % de la population des dix pays de la rive sud ont moins de 25 ans). ? Que donner à voir et donc à partager ? Sur les 520 chaînes satellitaires, publiques et privées, recensées par l'Asbu (Arab States Broadcasting Union) en septembre 2008, 23 seulement sont éducatives et culturelles. Et 70 % d'entre elles diffusent exclusivement leurs programmes en arabe. Une offre télévisuelle en plein essor et une langue commune, l'arabe; une langue qui doit donc faciliter le développement d'un marché s'adressant à plus de 200 millions de consommateurs. Un public jeune, un marché en expansion, un secteur audiovisuel en pleine mutation, quels leviers actionner pour partager les images, les œuvres des réalisateurs, les aider à circuler, dans le respect d'une vraie diversité culturelle ? Déjà, pointe le nécessaire besoin d'un fonds d'aide pour la circulation des œuvres en Méditerranée.

---

<sup>1</sup> Créé en 1995, le CMCA est un réseau de télévisions, de producteurs indépendants et d'institutions méditerranéennes, soutenus notamment par les collectivités territoriales de la région Paca, dont le siège est à Marseille, Cf. [www.cmca-med.org](http://www.cmca-med.org)

## Quelle circulation ?

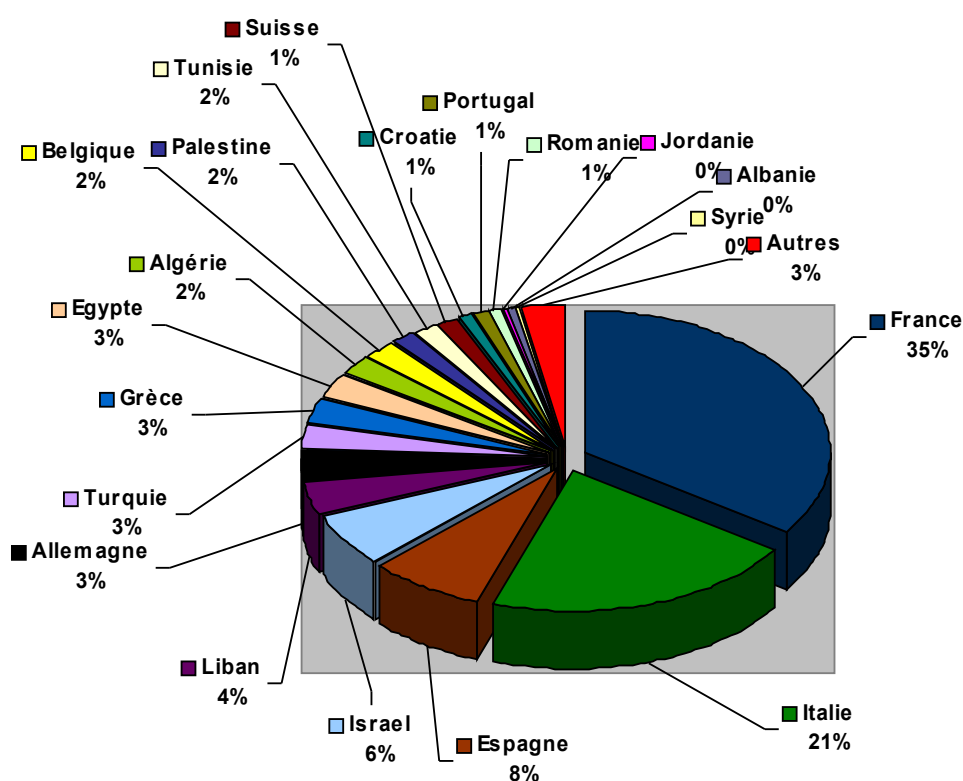
La vidéothèque du Centre méditerranéen de la communication audiovisuelle (CMCA) représente une importante base d'informations en images sur le bassin méditerranéen et son histoire. Depuis quatorze éditions, le Prix international du documentaire et du reportage méditerranéen a reçu des milliers de documentaires et de reportages qui racontent les sociétés, la mémoire, les cultures et les transformations sociopolitiques de la Méditerranée. Au-delà des histoires d'hommes et de femmes, des sujets liés à l'actualité, la vidéothèque du CMCA ([www.cmca-med.org](http://www.cmca-med.org)) dessine un état de la production documentaire sur et en Méditerranée.

Franco Revelli, jeune réalisateur italien, a réalisé, en février 2010, pour le compte du CMCA, une étude sur les quatre dernières éditions du Prix (2006-2009), soit 1 153 films en lice dans les quatre catégories documentaires («Enjeux méditerranéens», «Mémoire», «Art, cultures et patrimoine» et «Première œuvre»).

Des œuvres en provenance d'une cinquantaine de pays, dont 53 % de France et d'Italie : la RAI et France 3 étant les deux partenaires originels de ce Prix. D'autre part, les trois langues autorisées pour concourir sont l'italien, le français et l'anglais.

Il ressort de l'étude que 65 % des documentaires présentés sont produits par la rive nord, 22 % par le Moyen-Orient, et 13 % par la rive sud. Si l'on compare ce dernier chiffre avec le pourcentage des réalisateurs de la rive sud qui présente leurs films au Prix (23 %), on perçoit la difficulté de production documentaire du Sud.

### Nationalités des films reçus - 2006/2009

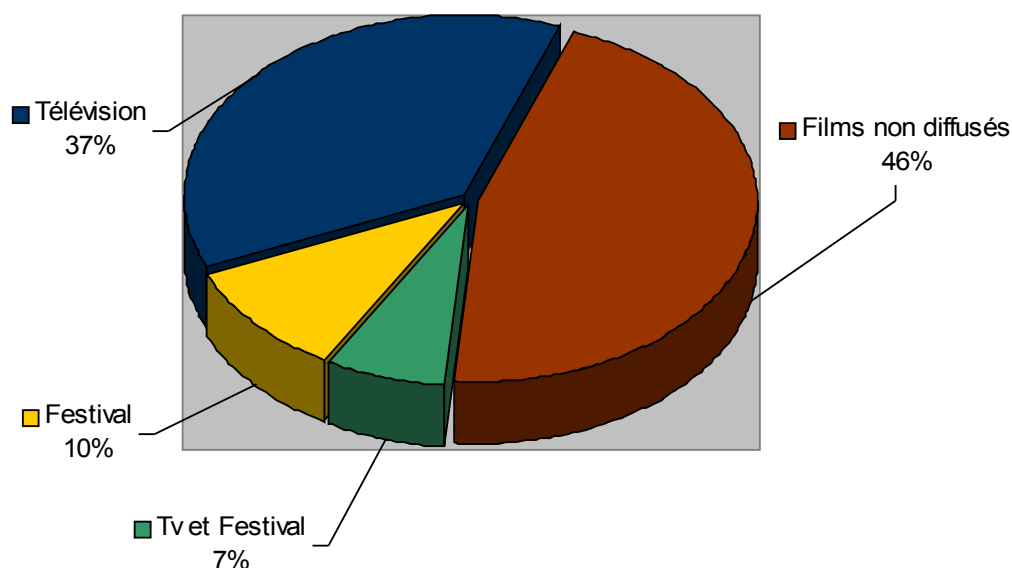


Étude réalisée sur 1 153 films reçus sur la période 2006/2009, CMCA, février 2010

### ...pour quelle diffusion ?

La diffusion des films en lice sur ces quatre années montre une constante: près de la moitié de ces œuvres n'ont pas été diffusées (46 %), 37 % ont fait l'objet d'une diffusion à la télévision, 10 % dans un festival et, enfin, 7 % à la fois à la télévision et dans un festival.

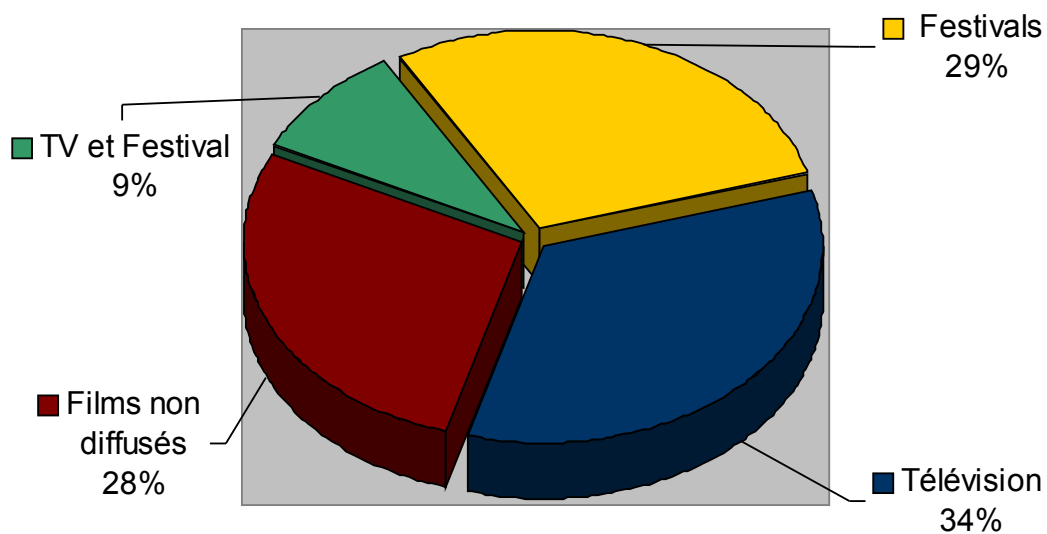
**Diffusion des films en concours - 2006/2009**



Étude réalisée sur 1 153 films reçus sur la période 2006/2009, CMCA, février 2010

Si l'on ne retient maintenant que les films sélectionnés pour la phase finale (83 pour les quatre catégories documentaires sur les quelques 1 153 documentaires reçus sur la période étudiée), on constate que la proportion des œuvres non diffusées passe de 46 à 28 %.

**Diffusion des films sélectionnés - 2006/2009**



Étude réalisée sur 1 153 films reçus sur la période 2006/2009, CMCA, février 2010

Quant au pourcentage de documentaires finalistes qui ont trouvé une exposition dans des festivals, il triple presque (29 %) par rapport au 10 % du premier graphique de la page précédente. En revanche, celui des documentaires diffusés par la télévision, lui, ne varie guère (37 % / 34%). Si l'on regarde maintenant les films primés (21 sur les quatre éditions), le pourcentage des documentaires non diffusés demeure stable, 23 %, par rapport au pourcentage des films sélectionnés non diffusés (28 %).

Quant à la diffusion dans des festivals, il grimpe encore à 39 % , alors que la diffusion à la télévision affiche un petit 23 %.

Concernant leur nationalité, notons que sur 21 documentaires, l'Italie et la France sont primés cinq et trois fois, l'Espagne et la Palestine deux fois, et une fois pour Israël, l'Egypte, la Grèce, la Tunisie, la Suède, la Belgique, la Suisse et les États-Unis.

C'est une donnée saillante de l'étude menée sur les quatre dernières éditions du Prix: les festivals, terre d'asile pour la diffusion des documentaires sur et en Méditerranée, là où les diffuseurs ne sont pas toujours au rendez-vous. Deux-cinquième des films primés trouvent leur public dans des festivals, alors que moins d'un quart le trouve à la télévision.

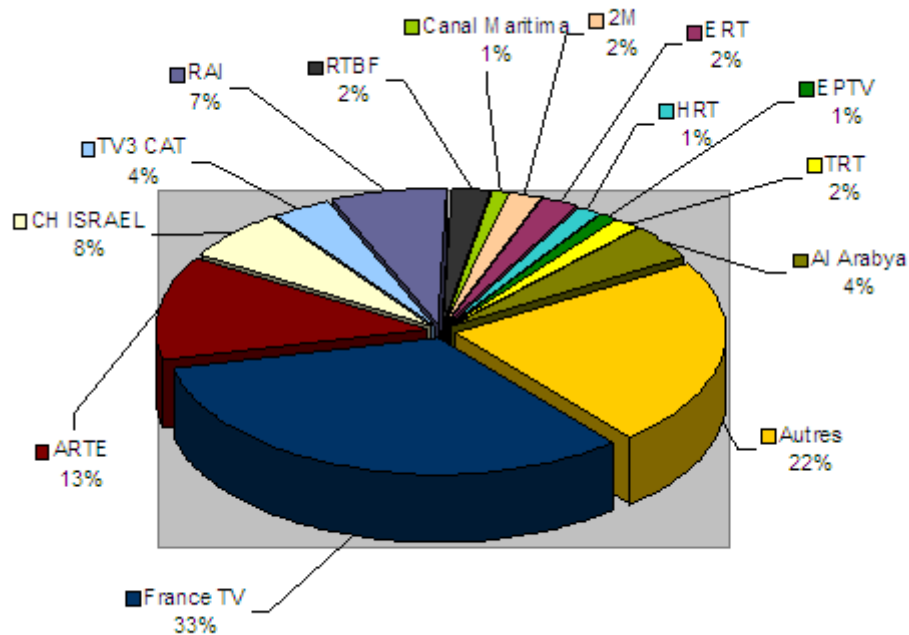
En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les festivals, rencontres, événements où des documentaires sur la Méditerranée sont présentés et diffusés au public le plus large ne manquent pas, du Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier, en passant par le FID (Festival international du documentaire) à Marseille, les Rencontres d'Averroès qui, en partenariat avec le CMCA, projette, pendant plus d'un mois en novembre une quarantaine de documentaires sur des thématiques méditerranéennes, sans oublier le Prix du CMCA qui, pour la première fois en 2009, a élu domicile pour sa phase finale dans la cité phocéenne. Sans parler des documentaires, certes trop peu nombreux encore, qui sortent en salle.

### **...et par quels diffuseurs ?**

L'étude montre que France Télévisions et Arte se taillent la part du lion de la diffusion des documentaires analysés sur ces quatre dernières années avec 46 % (dans la proportion de 2/3-1/3); ces deux diffuseurs ayant traditionnellement une politique documentaire très affirmée.

En revanche, en Italie, la RAI, malgré un investissement puissant dans le Prix international du documentaire et du reportage méditerranéen (organisation de la phase finale pendant 13 années, prix à la diffusion décernée par la RAI 3), n'a diffusé que 7 % des documentaires en compétition ces quatre dernières années. À noter dans ce pays, le succès du réseau Docume, réseau de distribution indépendant, créé à l'initiative de citoyens militant pour une plus grande visibilité du documentaire dans leur pays. L'association organise des projections dans des petites salles de cinéma, des écoles, et reverse la moitié des recettes aux réalisateurs.

## Diffuseurs des films en concours - 2006/2009



**Autres** (TVR Roumanie, RTP Portugal, TVE Espagne, Canal Sur Andalousie, Al Jazeera Qatar, Canal +, NHK Japon,...) : 80 documentaires

Étude réalisée sur 1 153 films reçus sur la période 2006/2009, CMCA, février 2010

Ce sont surtout les producteurs et les réalisateurs qui concourent pour le Prix international du documentaire et du reportage méditerranéen, plus que les diffuseurs. Mais l'originalité de ce Prix, c'est l'attribution de prix à la diffusion (France 3, RAI 3, TV5 Monde, EPTV Algérie). Les représentants de ces diffuseurs ont la possibilité de « faire leur marché » parmi les documentaires des quatre catégories.

Ces prix à la diffusion font alors l'objet d'un accord entre les réalisateur et producteur du film choisi et le diffuseur. Le CMCA s'assurant que les deux parties ont bien engagé une négociation – négociation qui pourra ou non aboutir. Exemple, en 2010, avec France 3 Corse, qui, pour le compte de la chaîne satellitaire Via Stella, a décidé de primer le documentaire « *Armando et la politica* » de Chiara Malta. Le documentaire de la jeune réalisatrice franco-italienne sera d'ailleurs diffusé sur la chaîne satellitaire corse au mois d'avril 2010, avec la réalisatrice en plateau.

Via Stella, la chaîne satellitaire gratuite de France 3, lancée en septembre 2007, fait d'ailleurs la part belle au documentaire et au cinéma de la Méditerranée. La soirée du jeudi est consacrée au cinéma méditerranéen avec, en première partie de soirée, « *Sinema* », qui permet de voir ou revoir des films qui font l'histoire du cinéma en Méditerranée, et, en seconde partie de soirée, « *Un certain regard du Sud* », qui, à base d'entretiens, d'archives, d'extraits de films, fait découvrir les hommes et les femmes qui font le cinéma méditerranéen d'hier et d'aujourd'hui. Via Stella diffuse d'autre part le samedi soir en prime time une case « Documentaire en Méditerranée ». C'est dans cette case que sera diffusé le film de Chiara Malta, primé en décembre 2009 à Marseille.

Autre exemple de la 14<sup>e</sup> édition, le prix à la diffusion décerné par TV5 Monde au film

« *Faces* », du réalisateur Gérard Maximin. Le diffuseur francophone a proposé un préachat en demandant au réalisateur de remonter son film en 52'00 (il en faisait 75'00). La chaîne francophone dispose en effet d'une case documentaire quotidienne de 52 minutes à 17 heures. C'est avec le producteur suisse "Edgewood" et le réalisateur Gérard Maximin que le responsable des documentaires de TV5 Monde a mené les discussions. Et c'est donc dans la case quotidienne de 17 heures que le film primé à Marseille sera diffusé dans les prochains mois, et vu par les millions de téléspectateurs de TV5 Monde. Depuis 1998, TV5 Monde Maghreb Orient est diffusée sur le signal de TV5 Monde destiné aux pays du Proche et Moyen Orient et du Golfe. La Méditerranée est au cœur du dispositif de diffusion de la chaîne. Les téléspectateurs de cette région représentent un tiers du potentiel mondial (60 millions de téléspectateurs).

### **Une étude instructive sur le différentiel Nord-Sud**

Cette étude permet de tirer quelques constats éclairants sur l'état des lieux de la production et de la diffusion de ces œuvres documentaires sur les deux rives de la Méditerranée.

- Une production de la rive nord majoritaire (65 %). Si l'on prend les productions françaises (35 %), on constate que 7 % d'entre elles sont l'œuvre de réalisateurs étrangers. C'est le cas de l'Algérie, dont le pourcentage des productions en lice (2 %) est moitié moindre que celui des réalisateurs (4 %), qui doivent aller chercher un producteur à l'étranger, notamment en France.
- La problématique de la non-diffusion de ces documentaires (près de la moitié des films en compétition et encore plus d'un cinquième des films primés) : cette donnée est compensée par la diffusion de ces œuvres dans des festivals, de plus en plus nombreux y compris sur la rive sud, dont la capacité à « produire » des festivals de haute tenue s'est considérablement développée, sans que la production documentaire ait suivi la même trajectoire.
- Les trois quart des diffuseurs sont de la rive nord, 4 % seulement au sud (cela s'explique par l'absence de cases de documentaires clairement marquées dans les grilles de programmes des télévisions du Sud), et 17 % des diffuseurs se situent dans des pays du Moyen-Orient.  
Signe de la vitalité ces dernières années de cette région en matière d'audiovisuel, le lancement, en janvier 2007, par la chaîne Al Jazeera d'un canal en arabe consacrée entièrement au documentaire. La chaîne traite de toutes les thématiques, l'histoire, la politique, la culture, les sciences, la santé; 85 % de sa production est extérieure, arabe et internationale. La chaîne qatarie avait d'ailleurs déjà amorcé la pompe en créant à Doha, il y a cinq ans, un festival international du documentaire (Festival du film Tribeca de Doha).

### **Méditerranée, terre d'accueil pour les tournages**

Mettons maintenant les résultats de l'étude du CMCA en regard d'une autre étude, celle de MovieMed, pilotée par la Chambre de commerce de Marseille-Provence et soutenue par le programme européen Invest in Med, réalisée début 2010<sup>2</sup>. Elle a pour objectif de

<sup>2</sup> Étude « La Méditerranée : Terre d'Accueil de tournage », Moviemed, janvier 2010. Cf. [www.moviemed.ccimp.com/les\\_etudes](http://www.moviemed.ccimp.com/les_etudes)

faire un état des lieux des pratiques audiovisuelles et cinématographiques des six pays partenaires du projet (Égypte, Espagne, France, Liban, Maroc et Tunisie). Elle vise à montrer l'attractivité de ces territoires pour le tournage de productions étrangères, source considérable de retombées économiques et de développement du secteur dans le pays.

Si l'on prend les quatre pays de la rive sud concernés par l'étude Moviemed, on constate que la participation de ces pays au Prix international du documentaire et du reportage méditerranéen représente sur les quatre éditions étudiées moins de 10 %. Et pourtant, ces quatre pays ont compris l'importance du développement de ce secteur : l'Égypte avec le plus grand « cluster » audiovisuel du Moyen-Orient et ses 60 millions de dollars de chiffre d'affaires pour l'industrie du cinéma ; le Liban, leader dans la réalisation de publicités et de clips pour le Moyen-Orient et très riche en festivals de renom (le Festival international de Beyrouth, le Festival Né à Beyrouth, ou encore Docudays pour le documentaire) ; le Maroc et sa politique offensive en matière de production nationale (48 longs métrages et 772 documentaires et reportages en 2008 et ses festivals (Marrakech, Tanger, Tétouan) ; enfin, la Tunisie et ses festivals (Carthage, Doc à Tunis), ses studios rénovés et l'arrivée de la TNT en fin d'année !

Méditerranée, terre d'accueil pour les tournages. Méditerranée, terre d'accueil pour la localisation de festivals prestigieux qui attirent des professionnels des deux rives...et surtout de la rive nord, mais qui ne sont pas forcément accessibles au public le plus large.

### **Amplifier la diffusion du documentaire à la télévision !**

Dans ce paysage audiovisuel en pleine mutation et en pleine expansion, se côtoient un secteur public très concurrencé, souvent affaibli sur le plan financier, en termes d'audience et même de crédibilité, et un secteur privé contrôlé par des grands groupes, issus notamment des pays du golfe. Une érosion du secteur public qui a favorisé l'apparition de centaines de chaînes satellitaires qui inondent, souvent sans contrôle, plus de 300 millions de foyers et ce, jusque dans des pays européens de la rive nord.

Quels points de convergence alors trouver entre les différents interlocuteurs, entre les consommateurs (on l'a dit, souvent très jeunes) et les producteurs d'images, publics ou privés ? Si l'on prend l'exemple du cinéma, sur lequel nous disposons de plus de données, quelques 200 films sont produits par an (Groupe de réflexion Euromed Audiovisuel, février 2008), mais la production est concentrée dans quelques pays, et nombreux sont les films qui sont produits en Europe. 10 % seulement de ces films sont vus par un public européen, essentiellement français d'ailleurs. Et pourtant, les initiatives ne manquent pas, dans les domaines de la production, la diffusion, la distribution (cf. notamment les programmes Euromed Audiovisuel I et II et maintenant III), pour faire de l'audiovisuel et du cinéma des acteurs du développement en Méditerranée.

Pour revenir à la production documentaire, c'est bien de sa place et de sa diffusion sur les chaînes tant publiques que privées qu'il s'agit de trouver et d'amplifier, et pas seulement sur la rive sud !

---

Si l'on entend de nombreux réalisateurs de la rive sud, le documentaire ne serait pas reconnu comme un genre à part entière (manque de structures, de réseau, de volonté éditoriale des chaînes publiques d'installer ce genre dans leurs grilles de programmes). D'autant que dans certains pays du sud, la frontière entre reportage (plutôt très diffusé) et le documentaire (qui trouve plutôt sa place dans les festivals) n'est pas suffisamment marquée.

Le documentaire serait-il condamné à n'être vu que par un public, souvent restreint, qui fréquente les festivals ? C'est l'interrogation du réalisateur marocain de documentaires Othman Nacéri, qui estime que « *tout dépend de la qualité du documentaire et...du carnet d'adresses de la production. Le documentaire interrogeant des thèmes comme la mémoire, la société, des modes de vie originaux trouve facilement leurs places dans les festivals et les marchés internationaux...en attendant que nos chaînes en programment plus régulièrement. Leur diffusion suivra l'évolution de la production de ce format, qui est encore à ce jour, embryonnaire* »<sup>3</sup>.

On le voit avec la richesse de la vidéothèque du CMCA à travers le Prix international du documentaire et du reportage méditerranéen, le documentaire produit en et hors la Méditerranée, sur des thématiques méditerranéennes, est bien vivant mais doit se fixer deux objectifs : sa reconnaissance comme genre à part entière et sa diffusion au public le plus large, donc à la télévision. Et cela suppose :

- ✓ Une volonté éditoriale forte de la part des programmeurs d'installer ce genre dans leurs grilles ; d'où la nécessité d'en favoriser les conditions, en permettant la montée en puissance dans certains pays du sud de productions indépendantes, en renforçant les initiatives de coproductions entre les deux rives ;
- ✓ La capacité à créer les conditions de collaboration de productions et d'échanges d'œuvres entre pays du Sud avec l'arabe comme langue commune (la programmation de la chaîne de documentaires d'Al Jazeera est à cet effet un exemple riche d'enseignements) ;
- ✓ La volonté des télévisions du Nord de faire une place plus grande aux productions du Sud et à des coproductions sur des thématiques méditerranéennes (et à ce titre, la chaîne satellitaire française Via Stella est un exemple intéressant) ;
- ✓ Un partage de la production le plus étendu possible, pour toucher les publics les plus larges (et notamment les jeunes, très gros consommateurs d'images) en favorisant des œuvres qui rassemblent et qui soient porteuses de valeurs communes à la région méditerranéenne.

### **Le sésame de la traduction**

La diffusion la plus large possible d'œuvres documentaires nécessite leur sous-titrage, véritable sésame. À ce titre, la création d'un fonds d'aide pour la traduction de ces œuvres pourrait être un objectif prioritaire. Un fonds d'aide pour la circulation des œuvres en Méditerranée, que le CMCA appelle de ses vœux depuis de nombreuses années.

Pour que ces documentaires "voyagent" plus et mieux, pour qu'ils "se parlent" , d'un pays à l'autre, et d'une rive à l'autre, il faut une langue compréhensible par chacun. "La

<sup>3</sup>Fadwa Miadi, « La Méditerranée, une source d'inspiration infinie », Babelmed, 12 mai 2009. Cf. [www.babelmed.net/Pais/Maroc/la\\_m%C3%A3diterran%C3%A3e.php?c=4291&m=51&l=fr](http://www.babelmed.net/Pais/Maroc/la_m%C3%A3diterran%C3%A3e.php?c=4291&m=51&l=fr)

*langue de la Méditerranée, c'est la traduction*", comme le dit si bien Claude Bleton, directeur du Collège International des traducteurs littéraires d'Arles.

Le fonctionnement de ce Fonds d'Aide à la Circulation des Œuvres en Méditerranée (FACOM), l'ancien directeur du CMCA, François Werner (2), l'avait imaginé. Ce fonds, destiné aux documentaires déjà réalisés, consisterait en une prise en charge du financement de la traduction (1). Une enveloppe gérée par un comité de sélection rembourserait les frais de traduction et de doublage (en fonction d'un barème et avec un plafond), après diffusion "certifiée" par la télévision acheteuse du documentaire.

La prise en charge de ces frais se traduirait dans un contrat prévoyant un reversement sur les recettes futures liées aux ventes éventuelles de la version traduite.

Traduire, adapter sont des tâches qui demandent un savoir-faire qui permettrait de mieux exporter.

Doubler, même en "voice over" exige des compétences techniques de prise de son au tournage et de mixage, aussi que des professionnels (comédiens, journalistes) soient formés à ce métier.

Le projet imaginé par François Werner consistait à mettre en place des normes partagées et des critères devant déboucher sur une charte de la traduction et du doublage en Méditerranée. Un cahier des charges regroupant ces normes pourraient servir à attribuer un label; l'objectif étant qu'à terme tous les pays méditerranéens disposent d'au moins une entreprise labellisée capable de traduire, d'adapter, de doubler ou de sous-titrer.

Pour atteindre cet objectif, une large concertation entre les différents acteurs est nécessaire, ainsi que la mise en place de formations qualifiantes.

Un projet qui aurait pour finalité de mettre en place une industrie de la traduction audiovisuelle.

Enfin, cette circulation la plus large des documentaires par et sur la Méditerranée passe forcément par Internet (depuis 2006, des extraits des films sélectionnés, plus d'un millier, avec leur fiche sont consultables sur le site).

En travaillant sur la vidéothèque du CMCA, ce sont quelques 1 800 œuvres qui, depuis 2003, dessinent un certain paysage de la production documentaire en Méditerranée et de l'évolution historique, sociale et culturelle de la région.

(1) le mot "traduction" s'entend comme le fait de traduire le script, mais également de l'adapter pour le rendre compréhensible au public de l'autre pays (problèmes des références culturelles), et bien entendu de le doubler ou de sous-titrer l'œuvre en fonction du public auquel il est destiné.

(2) François Werner, directeur à France 3, a dirigé le CMCA de 2000 à 2004

**Martine Viglione**, directrice générale du CMCA, directrice de la coordination Global Média France Télévisions

**'E-dossier de l'audiovisuel' sur le thème 'L'espace audiovisuel euroméditerranéen'**  
**INA, mars 2010 - <http://ina-sup.com> (cfr. Rubrique 'Ressources - Publications')**